

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

SEANCE DU 27 JUIN 2025

OBJET : 2025-37CS TE05

Budget annexe Réseau de Chaleur - Affectation du résultat de l'exercice 2024

Nombre de membres légal	49
Nombre de membre en exercice	49
Nombre de membres présents	20
Nombre de membres présents en distanciel	0
Nombre de voix délibératives	20
Nombre de pouvoir	1
Nombre de suffrages exprimés :	
<input checked="" type="checkbox"/> Pour	21
<input checked="" type="checkbox"/> Contre	0
<input checked="" type="checkbox"/> Abstention	0
<input checked="" type="checkbox"/> Ne prend pas part au vote	0
Date de la convocation	20-06-2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept juin à 9h30, les membres composant le comité syndical de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 convoqués par son Président à Chorges, se sont réunis, en présentiel, sous la présidence de M. DOU Jean Claude, Président de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05.

Le quorum n'ayant pas été atteint le vingt juin 2025, le Président a reconvoqué les élus pour le vingt-sept juin à 9h30, à Chorges, sous la Présidence de M. DOU Jean Claude, Président de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05.

Etai^{ent} présents : GONNET Michel, PIQUEMAL Michel, GOURY Dominique, SARRAZIN Bruno, AUBERT Daniel, MAGNAN Richard, CLAEYMAN Jean Pierre, LEYDON Louis, LAURENS Alain, AMOURIQ René, BRIOULLE Jean Pierre, TARDY Lionel, CHEVAL Jérôme, BACHENET Claude, DOU Jean Claude, VANNIER Olivier, BILLON TYRARD Jacques, ARNOUX Frédéric, MILLE SCAACK Françoise, MIOULANE Louis.

Pouvoir : ARNAUD Jean Michel a donné pouvoir à DOU Jean Claude.

Soit neuf collègues représentés par vingt délégués sur onze collègues ayant quarante-neuf délégués légaux.

Etai^{ent} excusés : CHANFRAY Corinne, SENNERY Pierre, POUCHOT ROUGE BLANC Georges, LOISEAU Fabrice, DELBANO Jean Michel, DOMMANGE Alain, VIOUJAS Jean Franck, BOREL David, ALLUIS Jean Luc, BICAIS Jean Jacques, MAULLIER Régis, CHALLOT Serge, PRAT Jean Denis, GAUCHE Joël, EYSSERIC Serge, SALETTI Hélène, FRISON Michel, SANCHEZ Alain, SEMIOND Philippe, MAGNE Jean Claude, AUBEPART André, NICOLAS Gérard, BERTRAND ROUX Julie, CREMILLIEUX Gilles, DELAUP Luc, VOLLAIRE Pierre, LEMONNIER Kévin, VERRIER Jean Luc, DURAND Christian, BOREL Daniel.

Assistés de : TAIX Marylin, Directrice Générale des Services ; DEJOANNIS Jean Christophe, Directeur du Service Technique ; DENYS Eric, Directeur du Service Finances, PEYRON Magali, Assistante de direction ; RICOU Audrey, Gestionnaire secrétariat général ; FARDELLA Cyrille, Responsable agence Nord ; ANDRE Clément, Responsable agence Sud ; EMOND Ludovic, Responsable agence Centre.

Secrétaire de séance : GOURY Dominique

OBJET : 2025-37CS TE05
Budget annexe Réseau de Chaleur - Affectation du résultat de l'exercice 2024

Le Président expose à l'Assemblée que le Compte Financier Unique 2024 fait apparaître :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	43 612,99 €
Recettes	43 459,05 €
Résultat de fonctionnement 2024	-153,94 €
Résultat fonctionnement reporté N-1	1 043,89 €
Résultat de clôture 2024	889,95 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	288 716,30 €
Recettes	786 240,00 €
Résultat d'investissement 2024	497 523,70 €
Résultat investissement reporté N-1	68 022,96 €
Résultat de clôture 2024	565 546,66 €

Reste à réaliser dépenses	1 251 686,83 €
Reste à réaliser recettes	687 000,00 €
Solde reste à réaliser	-564 686,83 €

Besoin de financement de l'investissement 2024	0,00 €
---	---------------

RESULTAT 2024	
Excédent de fonctionnement 2024	889,95 €
Besoin de financement de l'investissement 2024	0,00 €
Excédent de fonctionnement à reporter	889,95 €

En tenant compte des résultats ci-dessus, je vous propose de procéder à l'affectation conformément au tableau de reprise des résultats ci-après

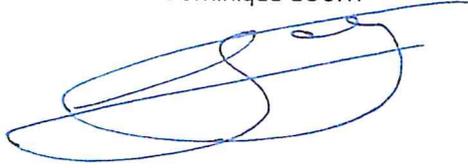
Excédent de fonctionnement reporté au chapitre 002 (recettes)	889,95 €
Au 1068 (part du fonctionnement affecté en investissement)	0,00 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté au chapitre 001(recettes)	565 546,66 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- Approuve l'exposé du Président,
- Affecte l'excédent 2024 de fonctionnement d'un montant de : 889.95 €
 - -reports de fonctionnement article 002 889.95 €

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois, an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Dominique GOURY



Pour extrait conforme.

Le Président,
Jean-Claude DOU

